



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE LA HAYE

N° 9 – Octobre 2021

En bref

Selon l'office central de statistiques (CBS), les entreprises néerlandaises ont investi 2,1 Md€ en faveur de l'environnement en 2020, soit 931 M€ de plus qu'en 2019. Sur ce total, près de 94 % des investissements ont été consacrés à des installations permettant une meilleure qualité de l'air et un approvisionnement énergétique plus propre (filtres à air, convertisseurs catalytiques, éoliennes et parcs solaires).

LE CHIFFRE À RETENIR

2,1 MD€

Investissements des entreprises NL
en faveur de l'environnement

Zoom sur les mesures liées à la hausse des prix de l'énergie

Le gouvernement a complété le 15 octobre les mesures annoncées en septembre afin de réduire la facture énergétique. Leur impact budgétaire est de 2,7 Md€.

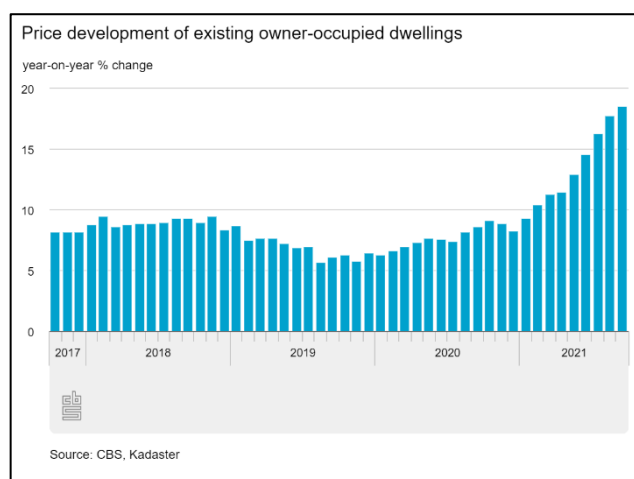
(i) L'exonération forfaitaire existante sur les taxes énergétiques est relevée de 230€ /an (soit +50%) ; cette exonération forfaitaire est un montant annuel versé par l'État à chaque ménage abonné à l'électricité ; elle est déduite directement de la facture d'électricité (en cas de solde négatif, l'abonné reçoit de l'argent).

(ii) La taxe énergétique sera abaissée de 8,389 cts €/kWh pour les seuls 10 000 premiers kWh d'électricité consommés. Pour les gros consommateurs tels que l'industrie, cela revient donc à une réduction maximale de 838,90 € TTC sur la facture. Pour les ménages (dont la consommation annuelle moyenne est de 2 384 kWh), cela revient à 200 € TTC par an.

Indicateurs macroéconomiques et financiers

1 LOGEMENT

Les prix de l'immobilier continuent d'augmenter au mois de septembre, avec une hausse annuelle de +18,5% d'après l'institut des statistiques [CBS](#).



Face à cette situation, la banque centrale DNB propose quatre « [solutions](#) » pour combattre la flambée des prix du logement :

Limiter les avantages pour l'acquisition de biens immobiliers.

Certaines mesures ont été mises en place pour faciliter l'accès à la propriété, notamment pour les jeunes, comme les prêts complémentaires pour les primo-accédants et la suppression des droits de mutation pour les < 35 ans. Dans la pratique, la DNB note que ces mesures n'ont eu pour effet que d'augmenter les prix à l'achat et les dettes hypothécaires et sont ainsi contre-productives.

Réduire graduellement les avantages fiscaux liés à l'accès à la propriété.

La valeur d'un bien n'est que très faiblement taxé et les propriétaires bénéficient de la déductibilité des intérêts hypothécaires, tandis que les locataires ne disposent pas des mêmes possibilités. La DNB propose dès lors une réforme fiscale de l'impôt sur les revenus, afin que le logement ne soit plus taxé dans la Box 1 (revenus du travail et revenus liés aux résidences), mais plutôt dans la Box 3 (revenus d'épargne et d'investissement). Une telle réforme signifierait une imposition plus élevée de la valeur du logement et permettrait d'équilibrer les régimes fiscaux des propriétaires et locataires d'après la DNB.

Supprimer l'exonération fiscale des dons pour l'achat d'un logement.

Actuellement, il est possible de faire des dons défiscalisés jusqu'à 100 000 € si le bénéficiaire a entre 18 et 40 ans et utilise le don pour l'achat, l'entretien et/ou le remboursement des dettes de son domicile. La DNB estime que cette exemption renforce les inégalités entre les propriétaires et les locataires, ainsi qu'entre les citoyens en fonction de leur patrimoine. Il conviendrait dès lors de la réduire voire de la supprimer.

Construire davantage de nouveaux logements.

Afin d'augmenter l'offre de nouveaux logements, l'État devrait centraliser la politique de construction, actuellement dévolue aux collectivités locales. La DNB estime en outre que cet effort de construction devrait se concentrer sur les habitations à loyer intermédiaire, dont l'offre est relativement faible aux Pays-Bas.

2 HAUSSE DES PRIX DU GAZ ET INFLATION

Un [rapport Rabobank](#) relatif à la « gasflation », l'inflation des prix du gaz, et de ses conséquences, s'inquiète des perspectives économiques induites par la crise énergétique en cours. Il souligne notamment qu'une comparaison avec les crises pétrolières des années 1970 est de plus en plus pertinente. Les effets de cette inflation sont par ailleurs amplifiés par une dépendance croissante des Pays-Bas vis-à-vis des approvisionnements

extérieurs, le volume d'extraction locale ayant été divisé par trois depuis 2013, et le volume d'importation ayant été multiplié par plus de deux sur la même période. Si le rapport rappelle la nécessité d'augmenter la part des énergies renouvelables et propres dans le mix énergétique néerlandais, il souligne que la solution la plus économiquement soutenable à court terme serait d'augmenter à nouveau sa capacité d'autoapprovisionnement, à contre-courant des politiques menées ces dernières années. Le risque économique est majeur, car la « gasflation » pourrait avoir un impact de -0,7% sur la croissance 2022 en zone euro. Aux Pays-Bas, l'inflation était de 2,7 % en septembre 2021.

3 MUTATIONS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les pénuries de personnel, stigmates d'un excellent taux d'emploi, perturbent l'activité de certains secteurs économiques. Le nombre de chômeurs a diminué de 27 000 depuis le 1^{er} trimestre 2021, soit une diminution pour le 3^{ème} trimestre consécutif. Seules 300 000 personnes sont aujourd'hui au chômage aux Pays-Bas, soit 3,3 % de la population active. Le corollaire de ces bonnes statistiques est une difficulté croissante pour les employeurs à recruter des travailleurs qualifiés. Selon une étude d'ABM Amro, 23 % des entrepreneurs font face à un manque de personnel. Parallèlement, selon le CBS, la tension sur le marché du travail est désormais si élevée qu'on dénombre plus de postes vacants que de chômeurs, pour la première fois depuis 2003 (date de la mise en place de cet indicateur). Au 2^{ème} trimestre 2021, il y avait en effet 106 postes vacants pour 100 chômeurs. Facteur amplificateur, le nombre d'heures travaillées (corrigé des effets saisonniers) au 2^{ème} trimestre était supérieur de 1 % à celui du 1^{er} trimestre de 2021. Ces chiffres exceptionnels sont entre autres dus à la levée progressive des mesures de soutien à l'industrie, qui révèlent pour des secteurs d'activité la reconversion de leurs anciens employés (ex. hôtellerie), ainsi que la tendance de long terme de vieillissement de la population. Le directeur de l'entreprise d'intérim Randstad estime que le manque de main d'œuvre est susceptible de freiner la croissance.

Il plaide, tout comme l'association des employeurs AWWN, pour une semaine de travail plus longue afin de faire face à la pénurie de main-d'œuvre; estimant qu'« il y a encore un million de personnes sur la touche ». Les données du Bureau central pour les statistiques CBS montrent toutefois que la grande majorité des travailleurs néerlandais ne souhaitent pas travailler plus d'heures.

Actualités sectorielles

1 PRIX DE L'ÉNERGIE

Le gouvernement prend des mesures face à la hausse des prix de l'énergie. D'après le CBS, le prix moyen au 18/10/21 pour les carburants était de 1,959 €/L pour le SP95 et de 1,628 €/L pour le diesel. Début octobre, le prix du gaz sur les marchés avait pour la première fois dépassé les 100 €/MWH quand le prix variable (hors taxe énergétique et hors frais de réseau) pour les consommateurs en septembre 2021 atteignait déjà 41,50 €/MWH. Cette augmentation des prix du gaz a relancé l'hypothèse du maintien exceptionnel de l'extraction du gisement de Groningue, une option vite écartée par le gouvernement alors que des tremblements de terre sont encore enregistrés régulièrement. Le gouvernement a décidé de relever l'exonération forfaitaire et de réduire la taxe énergétique sur l'électricité (cf. zoom) le 15 octobre. Pour les carburants, aucune mesure d'urgence à ce jour n'est envisagée pour contrer la hausse des prix, qui pourraient durablement dépasser les 2 €/L pour le SP 95.

2 COMMERCE

Une décision de justice est favorable à la baisse des loyers des commerces en raison du Covid. Début avril 2020, au plus fort de la crise, un premier *gentleman's agreement* avait été conclu au nom des organisations de branche IVBN (investisseurs institutionnels en immobilier),

Vastgoed Belang (bailleurs privés), Inretail (commerçants non alimentaires) et Detailhandel Nederland (commerçants détaillistes) afin de demander un report, voire une annulation des loyers pendant la période du confinement. 80% des bailleurs privés avaient négocié un allègement du loyer vers la fin du mois de mai selon l'organisation Vastgoed Belang. En juin 2020, cette initiative avait été suivie d'un « accord de soutien 2.0 » avec une nouvelle ligne directrice (encore non-contraignante) selon laquelle une remise de 50% des loyers sur les mois d'avril et de mai devrait être possible et un report jusqu'en 2021 de 50% du loyer sur le mois de juin. D'après les sociétés immobilières Cushman & Wakefield et Savills, à cette période presque 50% des commerçants aux Pays-Bas ne payaient toujours pas de loyer en raison de la crise, notamment les magasins présents dans les principales artères commerciales des centres-villes.

Le 30 septembre 2021, le procureur général de la Cour suprême a estimé que les exploitants du secteur Horeca avaient droit à une baisse des loyers en raison de la Covid. Les périodes de confinement constituent une « circonstance imprévue », selon le procureur général de la Cour suprême. La réduction de loyer serait toutefois calculée en fonction de la perte réelle enregistrée sur le chiffre d'affaires et de l'aide étatique perçue pendant la crise sanitaire. Par conséquent, il n'est pas acquis que le secteur de l'horeca (hôtellerie-restauration-café) en bénéficie largement. A noter que la Cour suprême peut suivre l'avis du procureur général, mais elle n'y est pas tenue.

3 TRANSPORTS/MOBILITÉ

Ebusco lève 300 M€. L'introduction en bourse d'Ebusco, le constructeur d'autobus électriques de Deurne, a eu lieu à Amsterdam le vendredi 22 octobre, avec un prix par action fixé à 23 €. Ebusco construit ses bus pour le néerlandais Qbuzz, le belge Multiobus et le français TransDev, entre autres. Le constructeur de bus, fondé en 2012, est un concurrent du groupe VDL, également basé dans le Brabant. 90% du chiffre d'affaires de l'entreprise provient du Benelux. En

2020, Ebusco a réalisé un chiffre d'affaires de près de 100 M€ et souhaite produire 500 bus en 2022. L'introduction en bourse valorise la société à environ 1,4 Md€.

Nouveaux essais pour des trains autonomes. La Deutsche Bahn et ProRail ont commencé des essais avec des trains de marchandises autonomes sur la Betuweroute, longue de 160 km entre le Port de Rotterdam et la frontière allemande, qui doivent se poursuivre jusqu'en 2025. Ce projet d'automatisation des trains de marchandises doit permettre d'améliorer la ponctualité, la sécurité et la durabilité dans le transport ferroviaire.

Le gouvernement allemand a accordé une subvention de près de 19 M€ pour ce programme de transport automatisé de marchandises, dont dont bénéficie principalement Deutsche Bahn Cargo. À noter que selon ProRail, plus de la moitié des 45 000 trains de marchandises qui franchissent chaque année la frontière allemande empruntent la ligne ferroviaire de fret de Zevenaar à Maasvlaakte, ouverte en 2007.

Les assouplissements en matière de télétravail provoquent le retour des embouteillages et un débat sur les infrastructures routières. Depuis le 25 septembre 2021, la doctrine annoncée par le gouvernement en matière de télétravail consiste à « travailler à la maison si possible, au bureau si nécessaire » et a provoqué de nombreux changements de comportements quotidiens. Alors que le Premier Ministre néerlandais Mark Rutte décrit cette mesure comme un « léger relâchement », l'ANWB, l'association des voyageurs aux Pays-Bas, s'étonne des pics de fréquentation des routes observés depuis le premier jour de son entrée en vigueur. Les embouteillages avaient disparu de La Haye depuis 1 an et demi, mais aujourd'hui, les fréquentations actuelles se rapprochent progressivement des niveaux pré-pandémie. Cela augmente la pression sur l'entretien des routes et des ponts, alors qu'un plan de 25 Md€ est actuellement déployé jusqu'à 2028 par le ministère de l'Infrastructure et de la Gestion de l'eau pour répondre à ce défi. Selon un rapport de l'Agence néerlandaise d'évaluation environnementale, un plus grand recours au télétravail est l'un des outils les plus efficaces pour régler les problèmes de mobilité. Une étude

d'I&O Research a montré que six employeurs sur dix n'ont pas encore clairement indiqué au personnel comment gérer le travail à domicile après la pandémie de coronavirus.

4 SEMI-CONDUCTEURS

Les Pays-Bas se montrent en faveur du Chips Act alors que le secteur néerlandais des semi-conducteurs tourne à plein régime. Début octobre, les Pays-Bas ont manifesté leur soutien à la mise en place du *Chips Act*, présenté par la Présidente de la Commission européenne le 15 septembre et destiné à stimuler la production européenne de semi-conducteurs et à renforcer la souveraineté technologique de l'UE. Les Pays-Bas dressent le constat que la part de marché de l'Europe dans des semi-conducteurs est aujourd'hui inférieure à 10 %, ce qui entraîne une dépendance stratégique et des vulnérabilités dans les industries manufacturières avancées. L'initiative du Chips Act souligne l'importance de la coopération intra-européenne dans ce domaine et pourrait mettre en valeur l'écosystème de l'industrie des semi-conducteurs aux Pays-Bas, profondément intégré dans la chaîne de valeur européenne : ASML, ASM International, NXP, Besi, les instituts de recherche TNO et IMEC, peuvent jouer un rôle crucial dans le renforcement de ces dernières. Les producteurs néerlandais bénéficient de la demande soutenue de nombreux secteurs d'activité. Les valorisations d'ASML, ASMI et Besi, principaux fournisseurs des fabricants de puces, n'ont cessé d'augmenter cette année (respectivement +39%, +32%, +79% de croissance de la valeur de l'action cette année.) ASML s'attend à ce que son chiffre d'affaires se situe entre 24 et 30 Md€ dans 4 ans et devrait connaître sur la période 2020 – 2030 une croissance d'environ 11%, d'après des annonces du groupe le 29 septembre.

hôtes à Amsterdam, l'offre totale d'annonces dans la ville s'est effondrée, passant de 18 715 à 4 128 annonces seulement. À elle seule, la plateforme Airbnb a retiré plus de 13 700 annonces de locataires sans numéro d'enregistrement du site Web, alors qu'Expedia a perdu près des trois quarts de ses annonces, Tripadvisor environ 20% et VRBO un peu plus de la moitié. Seul le nombre d'annonces de Booking.com a légèrement augmenté, passant de 203 à 252.

Parallèlement, la proposition législative pour « moderniser la protection des consommateurs » a été transmise à la Chambre des représentants par le Ministre des Affaires économiques et du Climat en vue d'interdire la publication de faux avis en ligne. En cas de vote favorable, la loi interdirait dès mai 2022 la publication de faux avis mais aussi la suppression d'avis négatifs au profit des avis positifs. La vérification relèverait de la responsabilité des entreprises qui, si elles ne s'y conforment pas, risquent une amende d'au moins 4% de leur chiffre d'affaires total.

5 PLATEFORMES ET NUMÉRIQUE

Les plateformes numériques d'hébergement font face à un nouvel environnement réglementaire. Ce 1^{er} octobre, jour de l'entrée en vigueur de l'obligation d'enregistrement des

Agenda bilatéral :

- ✓ Déplacement aux Pays-Bas de M. Éric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, et signature d'un [accord](#) avec la CPI sur l'exécution des peines, les 11 et 12 octobre.
- ✓ [Déplacement](#) aux Pays-Bas de M. Franck Riester, Ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, le 15 octobre
- ✓ Déplacement à venir aux Pays-Bas de Mme Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique et de M. Clément Beaune, Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, les 28 et 29 octobre

Evénements à venir

- ✓ [Séminaire](#) « Food for thought », organisé par la CCI France - Pays-Bas le 15 novembre – *"How Businesses & Consumers are sustainably transforming our food ecosystem"*
- ✓ 2^{de} édition des [French Cybersecurity Days](#), organisés par Business France Amsterdam, le 31 octobre

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.trésor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Claire Monné

Rédacteurs : Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner :

lahaye@dgtresor.gouv.fr